



Communiqué

COVID-19: Eviter les situations de triage

Bâle, le 16 décembre 2021

Le taux d'occupation des unités de soins intensifs est actuellement encore variable, mais sérieux dans toutes les régions. Les patients sont déjà transférés au niveau régional, mais aussi vers l'extérieur du canton. Le nombre de personnes infectées aux unités de soins intensifs continue d'augmenter, alors que la situation du personnel est tendue.

Lorsqu'une unité de soins intensifs est entièrement occupée, les patients nécessitant des soins intensifs sont d'abord transférés dans un hôpital proche disposant encore de capacités. Dans ce cas, ce sont les patients de soins intensifs les plus stables qui sont transférés, car de tels transports comportent toujours un certain risque.

S'il n'est plus possible de procéder à des transferts entre les hôpitaux qui s'entraident, le centre national de coordination est activé et une place de soins intensifs est organisée via la REGA.

Merci ici aux hôpitaux et à tous ceux qui sont impliqués dans ces processus pour cette solidarité.

Une situation de triage ne sera déclarée que lorsqu'il n'y aura plus de lits de soins intensifs disponibles au niveau national. Cette mesure drastique est prise en concertation avec les autorités cantonales et nationales.

Selon les directives de la SSMI/ASSM (samw.ch/fr/triage), le 'trriage en médecine intensive en cas de pénurie exceptionnelle de ressources' est toujours le dernier recours. Il ne peut être utilisé que si d'autres mesures, telles que la réduction des traitements non urgents et le transfert vers des unités de soins intensifs disposant de capacités libres, ne suffisent pas à éviter la pénurie de ressources. L'un des principes du triage est donc 'responsabilité et solidarité'. Actuellement, il n'existe pas en Suisse de situation de triage telle qu'elle est décrite dans les directives de l'ASSM.

Cependant, dans la plupart des hôpitaux, les opérations et les traitements non urgents sont déjà reportés en raison du nombre croissant de patients nécessitant des soins intensifs. Selon les directives de la SSMI/ASSM, en cas de manque de ressources, il convient de reporter en priorité les traitements dont le retard ne risque pas d'aggraver le pronostic, d'entraîner des dommages irréversibles pour la santé ou un décès prématuré.




L'aide de tous est nécessaire

La maîtrise de cette pandémie requiert l'aide de tous. En respectant les mesures de protection récemment renforcées par le Conseil fédéral, chacun contribue à protéger sa propre santé, à soulager le système de santé et à permettre un renversement de tendance.


Les vaccins, associés au respect des mesures de protection, protègent individuellement contre une maladie grave due au coronavirus et contribuent à réduire sa transmission à d'autres personnes. La vaccination de rappel renforce la protection acquise par la vaccination. C'est pourquoi tous ceux qui souhaitent se faire vacciner devraient le faire le plus tôt possible.

Pour les demandes des médias, veuillez contacter sgimedien@imk.ch.

Coronavirus

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER: 

Nous soutenons les recommandations vaccinales contre le COVID-19, émises par l'OFSP et la Commission fédérale pour les vaccinations CFV.



A propos de la Société Suisse de Médecine Intensive (SSMI)

La SSMI est une société interprofessionnelle qui compte presque 1400 membres issus de la profession médicale et infirmière. Depuis sa fondation en 1972, la SSMI promeut une médecine intensive de haute qualité, centrée sur l'Homme, compréhensible, durable et visible pour la population.